



SCP PIERRE AMALVY

Dossier suivi par
Sandrine ARNOUX

VENTE CHATEAU DE L'AIGUETTA
1004483 /PA /SA /CP

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par l'office notarial de Maître Pierre AMALVY Notaire, associé d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial, dont le siège est à MAUSSANE-LES-ALPILLES (Bouches du Rhône), 23 avenue de la Vallée des Baux , le 30 août 2017 il a été constaté la VENTE,

Avec la participation de Maître Serge PASCAULT, notaire à PARIS, assistant l'acquéreur.

Par :

La Société dénommée **BANCA ARNER SA**, Société anonyme de droit suisse au capital de 7500000 €, dont le siège est à LUGANO (SUISSE), 8 place Manzoni, identifiée au SIREN sous le numéro CHE 103.630.014 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LUGANO.

Au profit de :

La Société dénommée **VILLA AIGUETTA EZE**, Société civile immobilière au capital de 1.000,00 Euros €, dont le siège est à BEAULIEU-SUR-MER (06310), 25 Boulevard Général Leclerc, identifiée au SIREN sous le numéro 831191002 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE.

Quotités acquises :

La société VILLA AIGUETTA EZE acquiert la pleine propriété du **BIEN** objet de la vente.

IDENTIFICATION DU BIEN

A EZE (ALPES-MARITIMES) 06360 570 Boulevard Maréchal Leclerc,

23 avenue de la Vallée des Baux (Parking place Henri Giraud) – B.P. 30 – 13520 MAUSSANE-LES-ALPILLES
Tél. : 04 90 54 33 98 – Fax : 04 90 54 30 78
E-mail : pierre.amalvy@notaires.fr / laurie.albentosa@notaires.fr

Permanence à Fontvieille

Une propriété dénommée "Château de l'Aiguetta", détachée d'un ensemble plus important et comprenant une bâtisse avec un corps principal englobé dans un vaste volume composite de quatre étages carrés et d'un étage de soubassement ; une aile rectangulaire de deux étages carrés, précédée d'un volume semi-circulaire en soubassement, couvert en terrasse. L'ensemble est ponctué de tours rondes, de tours carrées et de guettes. L'une des tour carrée est flanqué de tourelles couvertes de toits coniques.

Le rez-de-chaussée, ne communique pas intérieurement avec le rez-de-jardin. Un escalier monumental dessert les niveaux rez-de-jardin jusqu'au toit terrasse.

Les façades sont en pierres et la totalité de l'intérieur est en état brut de décoffrage. Le tout hors d'eau et hors d'air.

Un petit pavillon à l'ouest du château.

Avec un ensemble de terrain attenant en nature de parc et de friche, avec un grand bassin.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AI	158	l'Aiguetta	00 ha 75 a 19 ca
AI	344	530Bd Mal Leclerc	00 ha 72 a 97 ca
AI	350	L'Aiguetta	00 ha 27 a 32 ca
AI	14	Reveire	00 ha 17 a 63 ca
AI	51	Serre de Fourque	00 ha 25 a 13 ca
AI	52	Serre de Fourque	00 ha 03 a 07 ca
AI	351	Serre de Fourque	03 ha 97 a 13 ca

Total surface : 06 ha 18 a 44 ca

PROPRIETE JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les parties déclarant que le **BIEN** est entièrement libre de location ou occupation.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A MAUSSANE-LES-ALPILLES (Bouches du Rhône) ,
LE 30 août 2017**

